

## **AVENANT AU MANDAT**

MANDAT Nº 2504

DU 24 / 05 / 22

Cachet de l'agence :

## AGENCE DU PERIGORD

siège social 1 Voie de la Vallée - 24220 SAINT-CYPRIEN, Tel: 05 53 28 96 75 / e-mail: agenceduperigord@gmail.com ( capital de 8000 € ) carte professionnelle Transaction n° CPI 2402 2016 000 005 099 délivrée par la CCI de La Dordogne, garantie par QBE INSURANCE EUROPE LIMITED pour un montant de cent dix mille euros.

R.C. SARLAT 394 373 641 Monsieur Guillaume LEFRANCOIS

Représentée par : ☐ Agent commercial

Entre l'agence ci-dessus désignée et :	Mme THOMANN Franziska Stephanie Madeleine né	e le 18/07/1962

Entre l'agence ci-dessus désignée et : Mme THOMANN Franziska Stephanie Madeleine née le 18/07/1962
E-mail: michela.thomann@gmail.com
* Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition prévue à l'article L223-1 du code de la consommation sur le site Internet www.bloctel.gouv.fr/ ou par courrier adressé à : Société Opposetel, Service Bloctel-6, rue Nicolas Siret - 10 000 Troyes. Si vous êtes déjà inscrit à la liste Bloctel, le fait que vous nous communiquiez vos coordonnées téléphoniques nous autorise à utiliser celles-ci pour vous rappeler dans le cadre de la présente opération.
Il est convenu des modifications suivantes au mandat d'origine :
☑ Changement de prix ☐ Changement de loyer
Le nouveau prix / loyer est fixé à : 475 250 euros net vendeur (Quatre cent soixante quin ze mille deux cent cinquante euros net ven
☑ Changement relatif aux honoraires :
- le nouveau montant est fixé à : 23 750 euros TTC (Vingt trois mille sept cent cinquante euros TTC)
- la charge du palement incombe à : l'acquéreur.
Autres modifications :
Addressinguistations

Fait à : SAINT-CYPRIEN (24220)

, le : 19 septembre 2023

(en deux exemplaires, dont un pour le propriétaire et un pour l'agence. Signer séparément chaque exemplaire)

mots lignes chiffres rayés comme nuls Le mandant:

L'agence:

Mediateur : MEDICYS - 73 boulevard de Clichy 75009 Paris Tel - 01 49 70 15 93 - Empil : contact amadicas fr. annus ma



## MANDAT SIMPLE DE VENTE (sans exclusivité)

AVEC FACULTÉ DE RÉTRACTATION

MANDAT N° ## 200

Cachet de l'agence :

## SARL AGENCE DU PERIGORD

1 Voie de la Vallée 24220 SAINT-CYPRIEN

Carte Professionnelle : CPI 2402 2016 000 005 099 RCS SARLAT 394 373 641

Qualité: Tél.

Représentée par:

☐ Agent commercial, inscrit au RSAC de

Nous soussignés Mme THOMANN Franziska Stephanie Madeleine née le 18/07/1962	
demeurant	taumud periodi (mesus (Ali Antha Raus a Berrik o Ali Anth Ethari Combando anno Rei Andre Golden) — (19) ;
Suisse Zurich	
E-mail:	Tél.*
agissant conjointement et solidairement <b>EN QUALITÉ DE SEULS PROPRIÉTAIRES</b> , vous run acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits, ci-dessous justifications de propriété.  * Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez ve	désignés, nous engageant à produíre toutes
vue à l'article L223-1 du code de la consommation sur le site Internet www.bloctel.gouv.fr/ ou par cou 6, rue Nicolas Siret - 10 000 Troyes. Si vous êtes déjà inscrit à la liste Bloctel, le fait que vous nous commu à utiliser celles-ci pour vous rappeler dans le cadre de la présente opération.	rrier adressé à : Société Opposetel, Service Bloctel
I-SITUATION - DÉSIGNATION : ☐ Appartement ☑ Maison individuelle ☐ Terrain ☐	
Immeuble sis à	
Laudinie 24580 FLEURAC.  Maison ancienne comprenant notamment 3 chambres, 1 sejour/salon, 1 SDB, 1 cuisine. Petites Dépendance avec chambre indépendante. Piscine.	dépendances. grange.
l'ansamble est cadastré section AV narcelles nº 50 et 60 nour une contenance totale de 3750 r	72
Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maitre	
Le bien est vendu : ✓ libre de toute occupation ☐ loué selon le contrat de bail ci-annexé	E-Mildergo Tea Winds (Martine Edit Stars & Street Las School Tea Printing 11 17 0 77 ) (EMPHEREN
II - PRIX	
Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant designés est, sauf acc	ord ultérieur, de :
600 000 € net vendeur (six cent mille euros)	
payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de	fonds propres de l'acquéreur.
III - HONORAIRES	
Vos honoraires seront de : 29 000 € (vingt neuf mille euros)	
	T.T.C
Ils seront à notre charge, sauf choix de l'option « honoraires charge acquéreur » ou choix de l'option « honoraires charge acquéreur » ou choix de l'option « honoraires charge acquéreur » ou choix de l'option « honoraires charge acquéreur » ou choix de l'option « honoraires charge acquéreur » ou choix de l'option » de l'op	tion « honoraires partagés » :
- Option « honoraires charge acquéreur », cochez cette case 🗷	
• Option « honoraires partagés », cochez cette case 🖂 🌃 🖂 🖂 🖂 🖂 🖂 🖂 🖂 🖂 🖂 🖂 🖂 🖂 🖂	
lls seront exigibles le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un act à l'article 74 du décret n° 72-678 du 20 juillet 1972.	e écrit, signé des deux parties, conformément